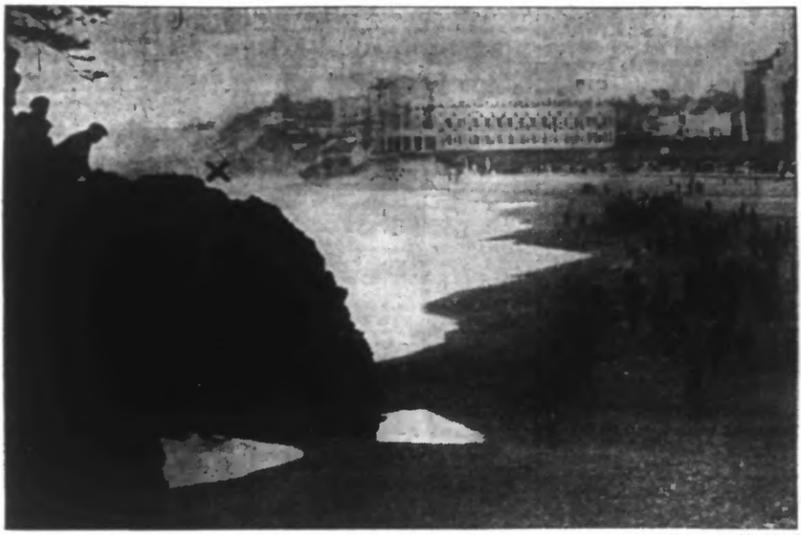


LE TRAGIQUE ACCIDENT DU CROSS CYCLO-PÉDESTRE DE BIARRITZ



L'ENDROIT, MARQUÉ D'UNE CROIX, OU SE PRODUISIT LA CATASTROPHE, QUE NOUS AVONS RELATÉ.

L'état de santé du Pape

Surpris par une nouvelle crise lundi, à l'aube, le Souverain Pontife n'en a pas moins reçu les visites habituelles après avoir assisté à la messe

Cité du Vatican, 11 janvier. — L'inquiétude assez vive qui régnait lundi matin au Vatican en raison de la crise dont le Pape avait souffert aux premières heures du jour, s'est légèrement apaisée. Bien que la nuit eût été agitée, le Saint-Père avait pu s'assoupir à plusieurs reprises, mais peu avant l'aube il fut pris de douleurs extrêmement violentes et son état fut considéré comme sérieux par son entourage que le docteur Amintu Milani, dont les premières visites ont lieu pourtant dès 6 h. 30, à l'ordinaire, fut appelé plus tôt par téléphone.

Après prières faites par le praticien, qui jugea prudent de rester longtemps au chevet de l'illustre malade, le calme revint peu à peu et le Saint-Père put assister à la messe au cours de laquelle il communia. A 9 h. 30, le cardinal Eugenio Pacelli entra dans sa chambre et, pendant une heure, l'entretenait des affaires courantes. Puis, le Pape voulut recevoir Mgr Giuseppe Pizzardo, sous-secrétaire pour les affaires extérieures à la secrétairerie d'Etat.

On espère au Vatican que la crise de lundi matin ne modifiera pas l'évolution de la santé du Pape dont l'état demeure dans l'ensemble stationnaire. Le mieux constaté au cours de la dernière semaine est dû à l'amélioration des conditions nerveuses et à ce que les douleurs de la jambe gauche s'étaient apaisées. On ne croit pas, cependant, que la jambe droite, qui fut atteinte, après l'autre, de plaies variqueuses, est maintenant celle qui fait souffrir le plus le Pape.

Dans une note officieuse, l'« Osservatore Romano » calme les inquiétudes que l'état de santé du Pape avait suscitées, en particulier à la suite de la visite que les professeurs Milani et de son collègue malade lundi matin, avant l'heure ordinaire.

Le Journal du Vatican, parlant de l'état général du Saint-Père, assure que l'amélioration est de plus en plus riche de promesses.

L'affaire du camion de Saulieu

Dijon, 11 janvier. — M. Rabut, juge d'instruction, chargé de l'affaire du camion de Saulieu, vient de délivrer un mandat d'amener contre Paul Labatier, musicien, qui serait très lié avec Auguste Breton, ami de Marin.

C'est à la suite de la visite de M. Dupont, inspecteur du contrôle général des recherches, à M. Rabut, que cette décision fut prise. L'addition de ce témoin serait susceptible d'apporter des renseignements intéressants.

Une manifestation d'étudiants à Bordeaux

Bordeaux, 11 janvier. — Les étudiants en droit de Bordeaux, désireux d'obtenir de meilleures conditions de travail, ont manifesté lundi matin et ont défilé dans les rues.

Ils ont ensuite adopté un ordre du jour attirant l'attention des pouvoirs publics sur le fait que leur bibliothèque, pour laquelle ils paient des droits importants, est fermée depuis six mois et que de longs jours se passent encore avant son ouverture. Ils décident le principe d'une grève de deux jours en signe de protestation. Le doyen de la faculté de droit a fermé les portes de cet établissement.

Mort du R.P. Fontaine, lazariste consultant de plusieurs congrégations romaines

Cité du Vatican, 11 janvier. — On annonce la mort du R. P. Charles Fontaine, lazariste français, qui vivait à Rome depuis 30 ans. Il était fort connu et universellement estimé dans les milieux religieux.

Il avait dû rentrer dans une clinique il y a trois semaines environ. Il était consultant de diverses congrégations; celle des sacrements, celle des religieuses, celle de la propagande et celle des séminaires.

Les vœux du corps diplomatique sont présentés au chancelier Hitler par M. François-Poncet ambassadeur de France

Berlin, 11 janvier. — Le chancelier Hitler a reçu lundi matin, à la Wilhelmstrasse les représentants de l'armée, le corps diplomatique et une délégation des Sauniers, avec le cérémonial habituel. Une foule nombreuse a suivi avec curiosité l'arrivée et le départ des diplomates étrangers et des personnalités officielles en uniforme de gala. La première réception du chef de l'Etat, à 11 h. 30, a été réservée aux chefs des forces militaires. Puis, comme l'an dernier, M. Rudolf Hess a présenté au chancelier les vœux du parti.

La réception des diplomates étrangers a eu lieu à midi, dans le salon d'honneur du Palais présidentiel. Le chancelier était entouré du baron von Neurath, de deux secrétaires d'Etat et de diverses personnalités officielles allemandes.

Au nom et en remplacement du doyen du corps diplomatique, Mgr Orsenigo, nonce apostolique, malade, M. François-Poncet, ambassadeur de France, qui est le plus ancien ambassadeur accrédité au près du chef du gouvernement allemand, a adressé au Führer l'allocation préparée par Mgr Orsenigo.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'évacuation de la population de la capitale

Madrid, 11 janvier. — Poursuivant leur plan d'action, les autorités de la Junte de défense de Madrid viennent de prendre de nouvelles dispositions pour faciliter l'évacuation de la population civile de Madrid.

M. Enrique Jimenez, président du comité d'évacuation, a déclaré à ce sujet à l'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas :

« Notre but est double: soustraire la plus grande partie des non-combattants aux atrocités de la guerre et permettre aux défenseurs d'agir avec plus de liberté sur les points menacés, occupés par une population très importante. Madrid compte un peu plus d'un million d'habitants; mais on a vu ce chiffre s'augmenter de près de moitié par l'arrivée de réfugiés venant des provinces.

« Jusqu'à présent, notre tâche a consisté à retenir 400 000 personnes venues à Madrid pendant la retraite et réparties maintenant dans les différentes provinces loyales. Il faut maintenant s'occuper du peuple de Madrid.

« Nos moyens permettent tous les jours à huit ou dix mille personnes de quitter la capitale. Nous comptons évacuer ainsi 250 000 Madridiens. Seuls restent les hommes de 20 à 45 ans, les personnels d'administrations ou chargés de mission, les pères, mères, femmes et enfants de ces derniers.

L'assassinat du diplomate belge Jacques de Borschgrave

La réponse de l'Espagne ne donne pas satisfaction. Les ministres belges se sont réunis lundi soir, sous la présidence de M. van Zeeland. M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, a fait un rapport sur les échanges de vues qui se sont déroulés entre les gouvernements belge et espagnol au sujet de la mort de M. Jacques de Borschgrave. Le gouvernement espagnol a accepté de rendre les honneurs militaires au défunt, mais par quelques officiers seulement; il n'est refusé à accorder l'indemnité demandée sous prétexte que M. de Borschgrave n'était pas un diplomate officiel.

Le gouvernement belge a estimé que cette réponse n'était pas suffisante ni

La reprise du travail n'a pu se faire lundi dans la métallurgie lilloise

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) Comme le laissait prévoir la décision des agents de maîtrise, il n'a pas été possible aux ouvriers de la métallurgie de la région lilloise de reprendre le travail lundi matin.

Les ouvriers, qui étaient venus nombreux, constatèrent en arrivant sur les lieux de travail, que les portes des usines étaient restées fermées.

Sur chacune d'elles, une feuille dactylographiée avait été collée. Voici le libellé de cette feuille :

« La direction informe son personnel qu'en raison des circonstances, elle ne peut ouvrir ses usines lundi matin. Les ouvriers qu'elle a convoqués et les prié de se présenter mardi 12 janvier, à 8 heures, en espérant que l'incident sera réglé. Cette décision ne provoque aucun incident et les ouvriers, après avoir discuté quelques instants sur place, ont repris dans le calme la direction de leurs foyers.

Le service d'ordre, commandé par MM. Entremont, chef de la Sûreté, commissaire central par intérim, Loula, commissaire, commandant en chef des gendarmes de la paix, et Bouthelier, commissaire du 2^e arrondissement de police, n'eut pas à intervenir.

Arrivé à Bari, l'aviateur Brook interrompt son raid Londres-Le Cap

Londres, 11 janvier. — L'aviateur H.-L. Brook, parti de Gravesend dimanche matin, pour essayer de battre le record de vol Angletierre-Le Cap, est arrivé à Bari, à 16 h. 10, dimanche, venant de Marseille. Il est arrivé avec une faible quantité d'essence du fait d'un violent vent debout sur le parcours Marseille-Bari.

Les conditions météorologiques étant défavorables, il a décidé de passer la nuit à Bari et a remis à plus tard sa tentative.

Doret et Micheletti retardent leur départ pour Tokio

Le Bourget, 11 janvier. — Les aviateurs Doret et Micheletti, en raison du brouillard intense qui règne sur la région parisienne, ont remis leur départ à mardi soir.

Arrestation à Liège de deux recruteurs d'hommes

La police judiciaire de Liège a mis en état d'arrestation deux Italiens qui occupent de recruter des hommes pour les armées marxistes espagnoles. Ils nient.

Les ingénieurs et agents de maîtrise tiennent plusieurs réunions et décident de continuer la grève

Lundi à 9 h., les membres du syndicat des ingénieurs et agents de maîtrise se sont réunis à leur siège, Grand Place,

DRAMES DE LA MER

Un chalutier boulonnais est abordé dans la Manche par un vapeur anglais

LE CAPITAINE ET SIX HOMMES ONT DISPARU

Alors qu'il se trouvait à dix mille sud-ouest du bateau-feu « Gaiopier », le chalutier boulonnais « Notre-Dame-de-Lourdes » a été abordé par le vapeur anglais « Pheems ».

Par radio, le chalutier fit connaître l'accident qui lui était survenu et des chalutiers qui se trouvaient en mer firent savoir qu'ils se portaient au secours du « Notre-Dame-de-Lourdes ».

Plus tard, le « Pheems », le navire abordeur, informa par radio que le chalutier avait sombré et que sur vingt hommes que comportait l'équipage, sept avaient disparu avant qu'on ait pu leur porter secours. Les sept disparus sont: le capitaine Pierre Sibbas, 34 ans, de Boulogne; MM. Danger, âgé de 42 ans, de Boulogne; Cartier, âgé de 53 ans, de Boulogne; Murre, âgé de 45 ans, du Portel; Collet, âgé de 35 ans, de Boulogne; Merlin, âgé de 28 ans, du Portel; Baugrand, âgé de 42 ans, de Boulogne.

M. Canu, maire de Boulogne, a rendu visite hier, aux familles des disparus.

Les rescapés vont être rapatriés

Londres, 11 janvier. — Les treize « rescapés » du chalutier français « Notre-Dame-de-Lourdes » doivent se rendre dans le courant de la journée au consulat de France en vue de leur rapatriement à Boulogne.

Les « rescapés » du chalutier « Notre-Dame-de-Lourdes » sont les suivants: Plandru, mécanicien en chef; J. Runglo, second mécanicien; M. Durand, sans-liste; J. Caffer, A. Jaffry, P. Geoffroy, chauffeurs; P. Lamirand, P. Ete, J. Goschell, P. Bourgain, A. Derivière, A. Broustin, matelots, et le mousse Bonvoisin.

Trois membres de l'équipage d'un chalutier belge se noient Un quatrième est porté disparu

Londres, 11 janvier. — Le chalutier « Virge-Marie » d'Ostende, s'est échoué par gros temps, ce matin, à Lamorna, près de Enzanze. Trois membres de l'équipage ont été noyés et un quatrième est porté disparu.



LA DERNIERE PHOTO DU CHALUTIER BOULONNAIS, « NOTRE-DAME DE LOURDES », QUI, AINSI QUE NOUS L'AVONS ANNONCÉ HIER, A ÉTÉ COUPÉ EN DEUX, PAR LE CARGO ANGLAIS « PHEEMS ».

La reprise du travail n'a pu se faire lundi dans la métallurgie lilloise

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) Comme le laissait prévoir la décision des agents de maîtrise, il n'a pas été possible aux ouvriers de la métallurgie de la région lilloise de reprendre le travail lundi matin.

Les ouvriers, qui étaient venus nombreux, constatèrent en arrivant sur les lieux de travail, que les portes des usines étaient restées fermées.

Sur chacune d'elles, une feuille dactylographiée avait été collée. Voici le libellé de cette feuille :

« La direction informe son personnel qu'en raison des circonstances, elle ne peut ouvrir ses usines lundi matin. Les ouvriers qu'elle a convoqués et les prié de se présenter mardi 12 janvier, à 8 heures, en espérant que l'incident sera réglé. Cette décision ne provoque aucun incident et les ouvriers, après avoir discuté quelques instants sur place, ont repris dans le calme la direction de leurs foyers.

Le service d'ordre, commandé par MM. Entremont, chef de la Sûreté, commissaire central par intérim, Loula, commissaire, commandant en chef des gendarmes de la paix, et Bouthelier, commissaire du 2^e arrondissement de police, n'eut pas à intervenir.

Exposé des motifs de l'arbitrage de M. Matter

Nous avons publié hier la sentence d'arbitrage rendue par M. Paul Matter, qui conclut, sauf pour l'ouvrier Mayer, à une reprise générale du travail. A l'heure qu'on le verra ci-dessous, dans l'exposé des motifs de l'arbitrage qui a rendu, M. Paul Matter considère, en réalité qu'il s'agit de surseoir à l'application de sanctions jusqu'à ce qu'il ait été statué par la juridiction pénale pour chacun des cas particuliers qui lui ont été soumis.

Considérant que M. Matter, qu'il n'y a de travail fécond que si celui qui se trouve dans la même usine, patrons, agents de maîtrise, employés et ouvriers, travaillent dans une même entente, tous ayant droit à une égale protection, il importe essentiellement que le travail soit repris dans les établissements métallurgiques du Nord, le lundi 11 janvier, ainsi qu'il est prévu dans la sentence arbitrale du 5 janvier;

Attendu qu'il n'est pas possible de faire des dossiers présentés par les deux chambres syndicales de savoir des renseignements dans quelles conditions se sont produits les déplorables incidents qui ont marqué à la grève dans la métallurgie de Lille;

Que des instructions et enquêtes judiciaires sont en cours, qui, seules, permettront de faire la lumière indispensable pour connaître les responsabilités et, par conséquent, pour déterminer les mesures qui pourraient être prises et d'empêcher de se reproduire de semblables incidents;

Il y a donc lieu, conformément aux principes juridiques les plus élémentaires, de surseoir jusqu'à ce qu'il ait été statué par la juridiction pénale sur les instructions et enquêtes en cours au Parquet de Lille.

La fin tragique de M. Augustin Maréchal ancien commissaire de police à Tourcoing tué par une auto, dimanche soir, sur le grand boulevard, à Marcq-en-Barœul



LE CARREFOUR DU QUESNE, OU S'EST PRODUIT L'ACCIDENT. La X indique l'endroit où la victime a été tamponnée.

Nous avons relaté hier en « Dernières nouvelles locales », le terrible accident dont fut victime, dimanche soir, vers 21 h., M. Augustin Maréchal, ancien commissaire de police du 4^e arrondissement à Tourcoing, depuis en retraite, alors qu'il traversait le carrefour dangereux du « Quesne », boulevard de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul.

Voici dans quelles circonstances, cet ancien fonctionnaire d'élite a trouvé tragiquement la mort.

En rentrant au logis Ayant passé paisiblement la journée en famille chez un parent à Lambersart, M. et Mme Maréchal rentraient dimanche soir à leur domicile, situé 19, chemin Noir, à Marcq, en passant par Lille.

Il était alors 20 h. 15 environ. Mme Maréchal monta seule sur le tramway Mongy Lille-Tourcoing. Son mari, ayant à faire une course sur la place de Lille, lui promit de rentrer par le tramway suivant.

En effet, M. Maréchal prit le tramway Mongy moins d'un quart d'heure plus tard afin de rentrer chez lui.

Une courte halte Arrivé à l'arrêt du « Quesne » qui se trouve à la première section après le boulevard de Tourcoing, M. Maréchal descendit et traversa la chaussée du boulevard de Tourcoing, pour se rendre au débit de tabac tenu par M. Lericq, l'hôtelier du café marquant à ce moment là un peu plus de 20 h. 40.

M. Maréchal prit une consommation et s'intéressa un court instant à une partie de cartes qui réunissait quelques habitués de la maison.

Quittant le café quelques minutes plus tard pour regagner son domicile, M. Maréchal s'engagea dans la traversée du boulevard de Tourcoing, d'où il se dirigeait vers le carrefour du « Quesne », au milieu de la chaussée, il alla heurter l'angle avant gauche d'une puissante voiture automobile qui, venant de Lille, se dirigeait vers Tourcoing, à une allure de 50 à 60 kilomètres à l'heure en tenant le côté droit du boulevard. Cette voiture était pilotée par M. Robert Potencier, 34 ans, secrétaire de contentieux et demeurant 12, place de la Victoire à Tourcoing.

Venant de Lille, M. Potencier regagna son domicile avant près de lui sa femme, née Jeanne Libert, et ses cinq enfants en bas âge qui se trouvaient dans la voiture.

Le blessé expira peu après des suites d'une fracture du crâne Ayant été atteint par l'angle gauche à hauteur des genoux, M. Maréchal fut projeté violemment la tête la première contre la charnière de la porte gauche de l'automobile ce qui lui occasionna une large plaie à l'arrière du crâne de la tête ainsi qu'une fracture du crâne.

« Soit la lumière projetée par la lampe axiale qui se trouve située au centre de la route, l'automobiliste avait aperçu de quelques mètres d'avance M. Maréchal. Il avait cru pouvoir passer après avoir actionné son signal avertisseur. Voyant que l'homme allait inopinément au devant d'un accident, il voulut à tout prix éviter le choc et il appuya sur le volant de gauche et de droite. Hélas! le choc se produisit et l'automobiliste, se rendant compte de l'accident, s'arrêta environ trente-cinq mètres plus loin et descendit aussitôt de la voiture pour porter secours à l'infortuné piéton qui gisait lamentablement sur la chaussée.

Le blessé fut transporté râlant au Café Lericq où juste avant qu'il n'expire, le docteur Chantry, doyen de Marcq, vint lui apporter les premiers secours de la religion et se chargea ensuite d'apprendre lui-même à Mme Maréchal, avec tous les ménagements d'usage, la terrible nouvelle.

Mme Maréchal malgré sa grande douleur, resta néanmoins assez vaillante pour recevoir ensuite le corps de son infortuné mari et s'empressa auprès de lui.

Entretenu, le décès de M. Maréchal avait été constaté au Café Lericq par le docteur Chantry, doyen de Marcq, et par l'inspecteur adjoint de la police de Marcq, informé de l'accident, procédait déjà sur les lieux à l'enquête d'usage afin d'établir les responsabilités.

La descente du Parquet Au cours de l'après-midi d'hier lundi 16 h. 15 à 17 h. 45, le parquet de Lille est descendu à Marcq sur les lieux de l'accident. Il était composé de M. Le Poyer, substitut, Jacquemont, juge d'instruction; Auteur, greffier, et Dhoochs, expert.

Après s'être fait expliquer longuement les circonstances de l'accident par M. Desmariaux, commissaire de la police locale, les membres du parquet se rendirent au garage de M. Charles Derozier, adjoint au maire de Marcq, où la voiture automobile de l'auteur involontaire de l'accident avait été mise en fourrière.

Une visite minutieuse du véhicule permit de relever toutes les traces du choc et même de retrouver deux bouts de feutre provenant du chapeau de la victime, qui se trouvaient coincés dans un angle de la glace, près de la charnière contre laquelle alla buter la tête de M. Maréchal.

Les enquêteurs se retirèrent ensuite sans conclure définitivement sur les responsabilités de l'accident.

La carrière de M. Maréchal Celui-ci a produit une très vive émotion dans toute la région et notamment à Tourcoing où M. Maréchal était bien connu et fort estimé.

Né à Pougnyres (Bretagne) et arrivé à Tourcoing en décembre 1891, en qualité de commissaire de police du 4^e arrondissement, M. Maréchal avait été auparavant en fonctions dans la zone des armées à Coulommiers et à Houllies. Après avoir passé dix-sept ans dans l'armée, au 11^e R. I., qu'il quitta en 1912 après

le grade d'adjudant pour entrer dans la police. Au cours des quatorze années de services qu'il accomplit à Tourcoing, M. Maréchal fut à différentes reprises l'objet d'avancements mérités et bien vite il avait su, par son excellent caractère, son affabilité et sa grande compétence conquérir la sympathie de nos concitoyens.

Ainsi, en décembre 1923, lorsque, avec le titre de commissaire hors classe, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, M. Maréchal comptait-il de nombreux amis qui le tenaient en grande considération.

Ce fut dans un coin tranquille du quartier du Quesne, à Marcq-en-Barœul, non loin du Croisé-Laroche, que l'ancien



M. AUGUSTIN MARÉCHAL, commissaire de police alla se reposer, avec sa femme, Mme Maréchal, née Marguerite Bouffier, secrétaire-trésorière de l'Association des dames charitables de Tourcoing et ancienne institutrice actuellement assise en retraite.

Nous nous faisons un devoir de nous unir, sur nombreux amis de M. Maréchal afin de renouveler à sa veuve ainsi qu'à sa famille nos plus sincères condoléances.

Les funérailles de M. Maréchal auront lieu le jeudi 14 janvier, à 9 h. 30, en l'église de Marcq-Saint-Vincent (Bourg).

L'UNION FÉDÉRALE DES COMBATTANTS CONVIE LES FRANÇAIS A RENONCER AUX DIVISIONS INTESTINES QUI FONT LE JEU DE L'ÉTRANGER

Paris, 11 janvier. — Le Comité national de l'Union fédérale des anciens combattants s'est réuni sous la présidence de M. Léon Viala, vice-président de l'Union.

Le Comité a décidé de protester, à propos de la création de la caisse des pensions, contre le fait que cet organe, comptable et provisoire, ne répond pas aux conditions essentielles préconisées par les associations d'anciens combattants. Les membres du comité sont tombés d'accord pour trouver inadmissible que des emprunts puissent être faits au nom de cette caisse au lieu de l'être par la caisse d'amortissement.

Le comité a donné mandat à ses délégués, de s'opposer à ce qu'il soit fait appel à l'épargne publique sous le couvert des victimes de la guerre, alors que la caisse d'amortissement n'aurait aucune obligation.

En outre, l'Union fédérale a émis le vœu qu'une commission extra-parlementaire soit formée pour étudier le décret d'application de la loi édictant la caisse des pensions, étant entendu que les combattants y seront représentés.

Le Comité national a émis également les divers questions soulevées par la guerre civile d'Espagne.

Le comité s'est déclaré partisan, afin d'empêcher l'extension du conflit, de l'adoption des mesures les plus sévères, entre autres, l'interdiction absolue des engagements volontaires, à la condition que ces mesures soient effectivement appliquées par tous.

Après l'exposé de M. René Cassin, président honoraire de l'Union fédérale et délégué de la France à la S.D.N., le Comité national a voté une résolution conviant les Français à se dégarer des passions qui font uniquement le jeu d'influences et d'ambitions étrangères au détriment des intérêts viraux du pays.

Le ministre des P.T.T. va émettre un timbre à l'effigie de Mermoz

Dijon, 11 janvier. — M. Robert Jurdilier a pris l'initiative d'associer le département des P.T.T. à l'hommage national rendu à la mémoire de Jean Mermoz, dont la disparition tragique a si profondément ému toute la France.

Pour souligner les services remarquables rendus par le grand pilote de « Croix-du-Sud » à la cause de l'aéronautique postale, notamment à la liaison entre la France et l'Amérique latine, le ministre des P.T.T. veut émettre l'émission d'un timbre à l'effigie de ce héros disparu. Le projet de vignette sera prochainement mis en concours.